

## Equipe de France Daoud : « La FIFA peut suspendre la FFF »

L.C. | RMC.fr | 27/06/2010



Sepp Blatter et la FIFA ont les moyens de faire respecter l'indépendance de la FFF

Spécialiste en Droit du Sport, l'avocat Emmanuel Daoud précise quelles sont armes de la FIFA pour faire respecter aux pouvoirs publics français le principe d'indépendance du monde sportif. « Si elle (la FIFA) estime que la vie de son association membre, en l'occurrence la Fédération française de football, est perturbée par les pouvoirs publics, là elle interviendra pour appliquer ses règlements, et ces derniers prévoient une suspension de la participation de cette fédération aux compétitions FIFA. En disant qu'elle constate qu'en 2010 la FFF ne fonctionne pas normalement, qu'elle la suspend, et qu'elle ne l'admettra de nouveau dans ses compétitions que lorsqu'elle aura un fonctionnement considéré comme régulier. » Le FIFA est récemment intervenue pour mettre en garde les autorités françaises contre toute ingérence dans le fonctionnement de la FFF après les appels à demi-voilés de Roselyne Bachelot, ministre de la Jeunesse et des Sports, à la démission de Jean-Pierre Escalettes, patron de la FFF.